

Master Information et communication spécialité Ingénierie des échanges interculturels

RNCP13815 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	320
Code(s) ROME	K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

<http://www.univ-paris3.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Définir une stratégie globale pour valoriser un produit culturel

Concevoir, mettre en oeuvre et conduire un projet culturel

Mettre en oeuvre une programmation et une diffusion artistique

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- avoir une vision globale de l'entreprise et s'inscrire dans une politique culturelle
- auditer des publics et effectuer un diagnostic
- mobiliser et actualiser des connaissances sur les productions artistiques et culturelles
- s'adapter à l'évolution des marchés
- mobiliser les ressources humaines opérationnelles (techniciens, animateurs, administratifs)
- mobiliser les connaissances juridiques, sociales, fiscales des entreprises artistiques et culturelles
- choisir des outils de pilotage et sélectionner des indicateurs
- connaître les circuits de distribution et de diffusion
- maîtriser les outils et les méthodes de communication, TIC
- décliner une programmation dans le temps
- organiser une diffusion et une promotion
- anticiper les évolutions artistiques

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Organismes chargés du développement de projets culturels et interculturels (régional, national, international)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

attaché culturel dans un consulat, une alliance française ou une ambassade

chargé d'études/chargé de mission en développement de projets culturels à l'international

chef de projet (collectivités territoriales)

chargé de communication dans les Maisons de la culture
responsable de centre culturel et de loisirs
développeur de site web interculturel

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE

Equipe pédagogique (loi n°84-52 du 26 janvier 1984)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants et professionnels

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13815/>